

EPIRB SafeLink Kannad Marine : Programme d'identification, d'inspection et de rectification

19/01/15



Cher client,

Dans le cadre du programme qualité de Kannad Marine, nous avons identifié, sur un échantillon d'EPIRBs SafeLink Kannad, une anomalie potentielle sur un composant fabriqué par un fournisseur externe. Kannad n'a pas été en mesure d'identifier si cette anomalie avait une incidence fonctionnelle, mais mène ce programme de précaution en concertation avec les autorités de normalisation compétentes pour garantir la totale fiabilité de ses produits et effectuer des tests plus approfondis sur l'appareil.

Le nombre de balises potentiellement concernées par cette anomalie est limité. Néanmoins, du fait que le problème potentiel ne peut être identifié par un autotest et que l'EPIRB SafeLink joue un rôle capital dans la sécurité des personnes en environnement maritime, Kannad Marine organise un programme d'identification, d'inspection et de rectification par le biais de son réseau mondial de SAV.

Si vous pensez être en possession d'un EPIRB SafeLink Kannad fabriqué entre 2011 et 2014 ou si vous souhaitez d'autres informations, consultez la page safelinkinspection.kannadmarine.com et indiquez le numéro de série de votre EPIRB SafeLink pour savoir s'il est concerné.

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter l'équipe d'intervention SafeLink Kannad Marine au +44 (0)239 2623 950 ou par e-mail à l'adresse SafeLinkinspection@KannadMarine.com

Nous accordons une importance toute particulière à la fiabilité de nos produits, ce qui explique que nous prenions ces mesures de précaution.

Justine Heeley
Directrice Division Marine